

Versailles, le 01 MARS 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer, en tant que membre titulaire, qu'une réunion du Comité aura lieu le :

**Mercredi 08 mars 2023 à 18h**  
**12 rue Mansart à Versailles**

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion ou, en cas d'impossibilité, de vous faire représenter par votre suppléant, dans ce cas il vous appartiendra de lui transmettre votre dossier.

Je tiens à vous rappeler que pour l'obtention du quorum seront seulement comptabilisées les personnes physiquement présentes. Les pouvoirs ne peuvent être pris en compte pour le quorum. Néanmoins, il vous est possible de transmettre aux services un pouvoir dûment complété. Je vous remercie de bien vouloir l'adresser à : [eh.montet@etaso.fr](mailto:eh.montet@etaso.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Erik LINQUIER  
Président d'AQUAVESC



**ORDRE DU JOUR**

**Mercredi 08 mars 2023 à 18h**

**12 rue Mansart 78000 Versailles**

Approbation du Procès-verbal du Comité du 07 décembre 2022

**Finances :**

2023/01 : Débat d'Orientations Budgétaires – exercice 2023

2023/02 : Décision Modificative n°2 - 2022

**Commande Publique :**

2023/03 : Avenant n°18 DSP SEOP

**Ressources Humaines :**

2023/04 : Révision de l'allocation forfaitaire liée au télétravail

**Point informations :**

- Suivi des DSP
- Etudes et Travaux en cours

**Décisions du Bureau**

**Décisions du Président**

Erik LINQUIER  
Président d'AQUAVESC

